



Clermont-Ferrand, le 16/04/2026

Mesdames, et Messieurs Membres du Comité Directeur

Pour information : Salariés de la ligue ARA Volley-ball

PV – CODIR N° 9 du 6 MARS 2026 en visioconférence

- + **Présents** : Elsa Durieux, Jean Claude Savoy, Daniel Maisonnial, Julien Verney, Olivier Verdet, Véronique Frelat, Céline Désmoulins, Catarina Nogueira, Madeline Arnal, Eric Pfaifer, Johann Morel, Damien Chanel (CD01), Sylvain Rougé (CD63), Bruno Gaigé (CD69).
- + **Excusés** : Cédric Partouche, Sarah Fereira, Richard Smouts, Richard Goux, Gilles Chapelet (CD03), Pierre Fleurant (CD15), Marie-Carmen Vieira (CD38), Nadine Ferret (CD42).
- + **Absents** : Jeanne Sarron, Assia Ouadah, Gerald Martinon (26/07).

1- PVs et CRs à valider

> 1.1 : PVs BE

Le PV du BE du 15/12 a été voté électroniquement avec 15 Voix pour.

Le PV du BE du 21 janvier est mis au vote et adopté à l'unanimité par le CODIR.

> 1.2 : PVs du CODIR.

Le PV du CODIR du 26 Novembre a été voté électroniquement avec 18 voix pour.

Les PV des 2 BE et du CODIR seront envoyés par Françoise Murin aux clubs.

> 1.3 : CRs des commissions

Le CR de la Commission technique est validé à l'unanimité par le CODIR.

Le CODIR n'ayant pas eu le temps de prendre connaissance des 2 CR de la commission sportive, ceux-ci seront mis au vote électroniquement.

> 1.4 : Rôle des présidents de commission.

La présidente rappelle le rôle des présidents de commission et a créé une feuille de route pour aider les présidents de commission. Elle invite les présidents à bien faire des comptes rendus des travaux de leur commission. Cela va engendrer une augmentation du nombre de PV, notamment de la sportive dans les semaines à venir avec de nombreux relevés de décision.



2- Infos Ligue

> 2.1 : Stats licences & distinctions (dans le drive)

Actuellement (compte arrêté à début Mars) nous avons un léger déficit de nombre de licences mais cela concerne surtout les licences événementielles qui n'ont pas encore été saisies. Le fichier sera alimenté chaque année pour avoir un suivi pluri annuel.

Pour ce qui est des demandes de distinctions pour les bénévoles elles sont désormais terminées. Nous avons plus de demandes que de possibilités de distinctions pour les lettres de félicitation, le bronze et les plaquettes de reconnaissance. Pour les lettres de félicitation il a été fait le choix de ne pas donner plus de 3 lettres de félicitations à une structure.

Concernant l'or et l'argent il y a un peu plus de marge de manœuvre.

> 2.2 : Coach Clinic

Nous avons actuellement 40 inscrits pour le Coach Clinic qui aura lieu au Pôle Féminin (Lycée Lumière). Il reste encore quelques places disponibles (Actuellement, 28 personnes inscrites le Samedi et 29 personnes le Dimanche).

> 2.3 : Déplacement des Volleyades

Cette année les Volleyades M15 auront lieu à Brest. Elles vont coûter cette année très cher en déplacement (8500 euros environ ce qui correspond à 3 fois le prix habituel). Un compromis va être proposé aux familles avec un stage d'Avril raccourci pour diminuer un peu la participation des familles. Une négociation a également eu lieu pour un forfait transport en commun qui reviendrait à 80 centimes par personne et par trajet durant la compétition. Nous avons également pris contact avec la Région pour une subvention exceptionnelle.

Question de Johann Morel : La participation demandée aux parents va-t-elle augmenter ?

Réponse de Véronique Frelat : celle-ci passera de 120 euros à 180 euros mais le surcout pour les parents sera allégé grâce à la suppression d'un jour de stage en Avril qui leur fera gagner 40 euros.

3- Infos FFVolley

> 3.1 : Coupe de France Beach

C'est désormais aux ligues d'organiser les premiers tours (voire le 2nd tour) des Coupe de France M13, M15 et M18.

A ce jour (6 mars) les équipes engagées sont au nombre de :
3 M13F, 1 M13M, 2 M15F, 5 M15M, 5 M18F et 8 M18M.

Johann Morel s'interroge sur la pertinence sportive et le coût des coupes de France Beach en M13 notamment. La ligue et notamment la commission développement réfléchit à une offre un peu plus régionalisée qui permettrait d'augmenter le niveau de pratique et de diminuer les coûts.



> 3.2 : Budget ANS des Pôles

Nous avons appris le 13 Février et sans concertation préalable que la subvention des pôles allait être diminuée de plus de 5000 euros sur 2026. L'idée peut être pertinente et acceptable mais à condition d'être concertée et ça n'a pas été le cas ce qui a généré des frictions entre la Fédération et la Ligue. Le financement se fera avec un socle fixe commun et des subventions à part variable qui seront critériées (niveau de formation des entraîneurs de pôle, entrées dans les structures Haut niveau etc...). Si dans les années à venir nous ne respectons pas les critères de l'ANS cette baisse pourra être plus importante dans les années à venir.

> 3.3 : Beach Volleyades

Notre ligue est pressentie pour organiser les beach volleyades mais aucune information officielle n'est encore arrivée. Nous nous réservons le droit de décider de notre implication en fonction de la réponse demandée auprès de la FFVolley concernant la subvention des pôles.

> 3.4 : Organisation à Vichy des phases finales Elite avenir du 21 au 24 Mai avec demande de bénévoles + arbitres.

Nous prenons acte de cette demande et allons réfléchir à la façon dont nous pourrions aider la fédération une fois que nous aurons eu une discussion avec la fédération vis-à-vis des subventions ANS.

4- Instances

> 4.1 : Enquêtes DRAJES sur les infrastructures sportives

Seulement 26 clubs de volley de la Région ont répondu à ce jour. Il reste encore quelques jours pour répondre et la présidente enjoint les clubs de la Ligue à répondre en masse.

> 4.2 : Pass Arbitre Région

Pour que le licencié soit considéré comme éligible il est décidé en CODIR que les licencié(e)s devront répondre aux critères suivants :

Diplôme arbitre validé sur la fiche licence (pas seulement marqueur + licence arbitre 25/26 + **3 matchs minimum sur la saison** arbitrés **après** la prise de la licence arbitre (avec FDME).

L'analyse des feuilles de match se fera au 1^{er} Juin afin de permettre à certains arbitres d'atteindre éventuellement leur quota lors des TI et des finales régionales, le cas échéant. **Il est donc important de prendre des licences extension arbitre aux jeunes potentiellement concernés.**

Remarque de Johann Morel : il serait bien de réfléchir à autoriser des mineurs à exercer en responsabilité sur des matchs de régionale ou de pré-nationale, mais cela pose des soucis en termes de règlement d'après Olivier Verdet.

5- Commissions

> 5.1 : Podium des Provinces

La commission développement continue à travailler sur le podium des provinces qui se veut être une offre de compétition loisir régionale qui permettrait aux équipes loisirs de rencontrer d'autres équipes de la région sur 4 dates dans la saison.



> 5.2 : articles 35A règlement général des licences

La présidente rappelle aux membres du CODIR la présence dans le règlement général des licences de l'article 35A qui existe depuis très longtemps mais n'a pas forcément été appliqué jusqu'ici et qui stipule que tous les adhérents d'un GSA doivent posséder une licence FFVolley. Le but est de rappeler ce règlement aux différents clubs de la région lors de l'AG notamment. La licence la plus adaptée serait la licence loisirs.

> 5.3 : GSR

Les statuts du GSR ont été déposés en préfecture et nous sommes en attente de la publication au JOAFE.

> 5.4 : Match PFB049 Cébazat / ESSM

Une réunion de conciliation a eu lieu le 24 Février avec le CNOSF et celui-ci propose que le résultat du match acquis sur le terrain soit conservé. Le BE doit se réunir pour accepter ou refuser la proposition du CNOSF.

Julien Verney rappelle que la ligue ne possède toujours pas de commission d'appel régional et fait appel au CODIR pour que d'éventuels candidats se signalent.

> 5.5 : Rajout Maxime DEVIS à la CRT.

Cet entraîneur de VBPSN a demandé à rentrer à la commission technique. Son entrée est votée à l'unanimité.

6- Point des Comités départementaux

> 6.1 : CD01 : Les championnats jeunes se déroulent bien et le comité se développe du mieux qu'il peut.

CD03 : Le CD03 continue sur les objectifs fixés en début de relance avec l'incitation des clubs à orienter l'ouverture et la formation des jeunes joueurs à partir de m13, même si cela semble plus compliqué cette saison suite aux retours des différents clubs, il apparaît évident que cela est la clef pour l'avenir. Dans ce sens des mini formations encadrement/accompagnateurs d'équipes sont proposées "en interne" aux encadrants et parents de joueurs à l'occasion des plateaux débutants m18/15, ainsi que la préparation de labels qui seront proposés à la fois en lien avec les labels existants à la FFvolley et les labels pouvant exister dans les municipalités pour inciter les clubs à faire les efforts sur les critères qui font défaut dans le domaine jeune/féminin/santé etc... Le CD participera en termes d'accompagnement sur ces labels avec des récompenses dans la mesure de ses moyens.

La rencontre avec un agent de développement de la ligue Bourgogne Franche comté ce début d'année a permis d'entrevoir la mise en place d'activités conjointe avec les zones du cher et de la Nièvre, chose qui avait été anticipé en partie déjà depuis plusieurs années avec le "partenariat" joueur(euse)s entre les clubs de moulins et Nevers ainsi que l'intégration d'un club de la Saône et Loire dans le challenge départemental loisir. La démarche de création/affiliation des clubs permet aussi d'entrevoir une offre supplémentaire pour la formation le volume de pratique des jeunes m18 des clubs à proximité des départements concernés.



CD26/07 : Lancement d'un championnat semaine 4x4 Loisir semaine couplé à du soft volley même si le soft volley a un peu plus de mal à se développer.

Pour les stages du CDE, stages de 3 jours avec mélange sélection et perfectionnement pour augmenter le volume des stagiaires.

L'organisation du TIM18 avance, un repas du soir sera proposé le samedi soir par le comité afin de baisser les coûts pour les diverses sélections départementales (dans cette idée-là de baisser les coûts du sponsoring est à l'étude pour l'année prochaine). Un green tour volley est également à l'étude. Sylvain Rougé rebondit sur les aspects du green tour et demande un retour sur expérience des autres comités concernant le green en version 4x4 et pour connaître leur avis sur la mixité. Dans l'Ain et en Drôme Ardèche, le 4x4 mixte semble bien fonctionner.

CD42 : Le CD 42 va finir à +10% de licenciés cette année (hors événementiel) et a fortement augmenté son nombre d'entraîneurs formés.

CD63 : Des discussions sont actuellement en cours pour tenter de maintenir au moins à minima la section sportive d'Issoire à la rentrée 2026

Le CD63 a également été contraint d'annuler la participation à certains TI faute d'un nombre suffisant de stagiaires lors des stages de préparation aux TI notamment en féminin.

Nous avons également rejoint une belle initiative du CD15 qui organise un voyage d'une journée à Montpellier durant les vacances d'Avril pour jouer au Beach Volley durant la journée à Palavas puis pour assister à un 1/4 de Finale de LAM de l'équipe de Montpellier.

CD 69 : Tout se passe bien avec une augmentation des licenciés également. Le Comité a créé un guide d'accompagnement pour le volley santé. Une remise de diplôme officielle est également prévue cette année pour les marqueurs et arbitres nouvellement diplômés.

73/74 : RAS.

7- Questions Diverses

Pour les CD qui n'ont pas encore de GSD : une aide à la création des GSD est proposée par la fédération sur cette saison 26-27.

La séance est levée à 22h50

Le secrétaire de séance

Julien VERNEY